Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 63 (2001)

Heft: 11

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Technique Agricole

Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Jürg Fischer, directeur

Rédaction:

Ueli Zweifel Franca Stalé

Adhésion, abonnement, changement d'adresse:

Case postale, 5223 Riniken Tél. 056 441 20 22 Fax 056 441 67 31 Internet: www.agrartechnik.ch E-mail: red@agrartechnik.ch

Régie des annonces:

publimag

Publimag SA Rue Centrale 15 1002 Lausanne Tél. 021 351 83 83 Fax 021 351 83 84 Responsable: Yves Hautier Publimag AG Kanalstrasse 30 8152 Glattbrugg Tél. 01 809 31 11 Fax 01 809 32 22 E-mail: info@publimag.ch www.publimag.ch Responsable: Jasmin Fricker, Ulrike Bonn

Imprimerie et expédition:

Vogt-Schild/Habegger Media SA Zuchwilerstrasse 21 Case postale 748 4501 Soleure Tél. 032 624 71 11 Fax 032 624 75 06 E-mail: p.vonkaenel@vsonline.ch

Production: Felix Bosch

Reproduction autorisée avec mention de la source et envoi du justificatif à la rédaction

Paraît 11 fois par an Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 60.- par an (2,3% TVA incluse) Gratuit pour les membres **ASETA**

Etranger: Fr. 80.- par an

Le numéro 12/2001 paraîtra le 11 décembre 2001 Dernier jour pour les ordres d'insertion: 22 novembre 2001

Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants, bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	Fr.	38			43			48	
Fr. 38.— à 48.— 100% coton	Quantité			No.					
Salopettes pour enfants,	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140		
	Fr.	38		43.—			48.–		
Fr. 38.– à 48.– 100% coton	Quantité								
Combinaison, rouge	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
Fr. 78.— 75% coton 25% polyester	Quantité								
Salopettes, rouge	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
Fr. 58.— 75% coton 25% polyester	Quantité								
T-shirt gris chiné	Taille		3	N	1	L		X	L
Fr. 18.— 100% coton	Quantité			P	A por				
Montre ASETA	7 (17)								
Fr. 55.—	Nombre				. 2				

Les frais d'envoi sont facturés en sus. Paiement à 30 jours, net.

Nouveau dans l'assortiment ASETA – et souvent demandée – voici enfin la salopette pour enfant.

Rouge, bleu, confortable à porter — des bretelles qui ne tombent pas au moindre mouvement – la salopette est garnie de tissu réfléchissant, de poches et d'une solide fermeture éclair.

A commander dès aujourd'hui.



Date/Signature:

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31. Le talon d'inscription se trouve aussi sur Internet sous www.agrartechnik.ch



Les délégués et les invités dans la salle des fêtes au centre de Triesenberg, FL: l'infrastructure judicieuse s'est aussi très bien prêtée aux séances du Comité central et de l'Assemblée des délégués, dans les salles attenantes.

L'Assemblée des délégués s'est déroulée dans la Principauté du Liechtenstein suite à l'invitation de la section locale de l'ASETA. Les délégués ont ratifié une augmentation de la cotisation centrale afin de couvrir la hausse des coûts d'impression du journal de l'association. Dans le cours des négociations relatives au contrat d'impression passant de Vogt-Schild/Habegger à Büchler-Grafino SA, Berne, il est question d'éditer nos périodiques entièrement en couleurs.



De nombreux volontaires sont venus en aide au comité d'organisation. Le président de la section TG Hansjürg Büchel, sa femme Annemarie et Thomas Allgäuer ont veillé à une organisation sans faille.

Chose établie, l'Assemblée des délégués est le lieu où l'on jette un regard plus appuyé sur la politique agraire actuelle. Le président central Max Binder a étayé ses arguments sur quelques slogans «assassins» du magazine économique «Cash». L'une des éditions de cet hebdomadaire à lectorat non négligeable outre-Sarine commente de façon inqualifiable l'enrichissement et la croissance à peine justifiée du revenu agricole. L'article indique que ce revenu a augmenté de 33% en 6 ans pendant que le salaire moyen des salariés n'a augmenté que de 0,2%. «Je réfute de façon radicale ce verdict exclusif», dit Max Binder. Les auteurs ne prennent pas du tout en considération la perte de revenus survenue ces dernières douze années et qu'il a fallu assumer. Pendant ce temps, toutes les autres branches ont vu l'indexation des salaires. Il devenait urgent que l'agriculture voie une amélioration de ses revenus. Il ne faut également pas oublier que très souvent le revenu agricole est gagné par toute la famille, soit dans de nombreux cas par non moins de trois générations. Toutefois si le chiffre de la main-d'œuvre par exploitation depuis 1996 se réduit de 1,3 à 1,26, la surface moyenne des exploitations de plaine a passé de 18,45 à 19,3 ha et dans les zones de montagne de 17,19 à 18,06 ha, soit une augmentation de 3 à 4%. «Les familles paysannes n'ont donc pas volé l'amélioration de leurs revenus mais l'ont gagnée chèrement.»

Mandat pour la Commission de la concurrence

Sur le front des ventes, il est effrayant de constater que la réduction des prix de production ne s'est pas répercutée en proportion sur les prix payés à la consommation. Conséquence de la réforme agraire, l'index des prix à la production des produits agricoles a baissé de 23% entre 1990 et 1999.



Le président Max Binder et le directeur Jürg Fischer félicitent Victor Monbart, nouveau membre d'honneur. Cette distinction est liée à la traditionnelle remise de la channe en étain portant l'emblème cantonal de la personne honorée.

Pendant la même période, l'index des prix à la consommation a augmenté de 4%. Et selon M. Binder: «Ce serait une mission prioritaire pour la Commission de la concurrence que d'examiner de très près la domination de certaines entreprises sur les marchés en jetant aussi un coup d'œil sur l'évolution de leurs marges. Au lieu de cela, cette commission tarabuste les agriculteurs, fixant son regard critique sur les prix indicatifs pratiqués par les organisations. Apparemment, le fer est encore trop chaud pour être

battu ou, plus clairement: porter atteinte au pouvoir des grands distributeurs ne l'enchante pas forcément »

Et puis, il ne faut pas taire les grandes performances que l'on a obtenues dans le domaine écologique. Une politique séparée des prix et des revenus telle qu'elle a été introduite de concert avec les paiements directs — avec l'approbation du peuple et du Parlement — est à la fois conséquente et bonne. Il faut tout de même considérer que les dépenses de l'Etat pour

l'agriculture ont augmenté en chiffres absolus mais que les dépenses totales de la Confédération sont aussi plus élevées dans la moyenne.

En 1960, les sommes déboursées pour l'agriculture représentaient encore 13% des dépenses fédérales, aujourd'hui, ce chiffre est tombé à 9%. On avance encore que les familles paysannes sont moins exposées aux risques de crises économiques, voire... si l'on considère les pertes que l'épidémie de l'ESB a entraînées, ces arguments sont à repousser énergiquement. Il n'en est pas moins vrai que l'agriculture reste, comme toujours, tributaire de la nature. On peut assurer les récoltes contre la grêle mais à l'opposé de ses confrères étrangers, l'agriculteur suisse paye les primes de sa poche.

Résumé

Conséquences de la réforme agraire, le temps de travail des familles paysannes n'a pas baissé. Au contraire; celui des femmes, surtout, a augmenté. «Ne nous laissons pas décourager: tournons-nous vers l'avenir et faisons notre travail pour tous, en toute honnêteté.»

Une association dynamique...

L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture atteste chaque jour de sa nécessité, dit le directeur Jürg Fischer. Les mots-clefs en sont allégements et uniformité dans les calculs de TVA pour les entrepreneurs de travaux agricoles, simplifications pour les véhicules agricoles dans le trafic routier, motivation à la formation continue par des cours d'atelier et d'informatique, contrôles de l'hydraulique de freins et tests de pulvérisateurs, soutien dans le secteur de la sécurité routière par la mise sur pied, entre autres, du cours de conduite G 40. Vecteur d'informations important, l'association ne pourrait renoncer à ses publications «Technique Agricole/Schweizer Landtechnik». Et le président de la Commission sectorielle 6, Joseph Meyer de Jussy, GE, d'affirmer que «... 90 % des membres connaissent leur association par le biais de son périodique et savent ainsi qu'elle s'investit positivement comme «organisation spécialisée dans la technique agricole». En cela, elle défend les intérêts des agriculteurs et «Technique Agricole/

es hôtes de l'AD



député Alois Ospelt transmet salutations du gouverneent de la Principauté du chtenstein. Bien qu'il qualide «fructueuse» la collabotion de son pays avec la isse, il brosse un portrait uôt sombre du département l'agriculture, placé sous a autorité.



L'administrateur de l'ASMA, Urs Hofer, remercie l'ASETA pour la bonne entente entre les deux organisations et loue leur complémentarité dans les nombreuses questions qui touchent la circulation des véhicules agricoles. «Si vos membres ont les moyens d'investir dans de nouvelles technologies, cela est aussi positif pour notre branche.»



Romy Obrist de l'agence de voyages Imbolz, Zurich: c'est elle qui fait de son mieux pour que les sections alémaniques de l'ASETA profitent au maximum de leurs voyages.



Des contacts étroits lient l'ASE-TA et le SPAA. Son directeur, Ruedi Burgherr, félicite l'association pour le professionnalisme avec lequel elle a mené la campagne de promotion du cours de conduite G 40. Et de soumettre cette phrase à la réflexion de l'assemblée: «Que celui qui affirme que la sécurité coûte trop cher se risque à un accident.»



Depuis qu'il est retraité de la FAT, Fritz Bergmann est infatigable. Il s'est plongé à fond dans l'organisation du Concours mondial de labour 2002 et espère offrir, avec son comité, un déroulement parfait du CML. Fritz Bergmann souhaite accueillir de nombreux invités les 7 et 8 septembre sur les terres des établissements de Bellechasse, FR.



Au sein de la Commission sectorielle qui traite les affaires des entrepreneurs agricoles, Albert Brack, Unterstammbeim, ZH, succède à Willi Junker, ZH...



... et dans cette même commission, Urs Bütikofer, Limpach, BE, succède à Peter Leu, Oberdettigen, BE.

ASETA et centre de formation de Grange-Verney

Programme des cours 2001/2002

Perfectionner l'art de la soudure — réparer ses propres machines et tracteurs — poser une installation électrique — aménager un atelier de ferme — affûter — régler tronçonneuses et petits moteurs … ceci n'est qu'un bref survol qui ne saurait omettre

l'entretien et la rénovation des locaux et l'informatique, cours de base ou pour avancés.

Inscription et renseignements: voir le programme des cours p. 6.

Schweizer Landtechnik> servent de trait d'union entre l'ASETA, les sections et les membres».

... a besoin de plus pour son journal spécialisé

L'importance de «Technique Agricole/Schweizer Landtechnik» a convaincu la majorité des délégués qui se sont prononcés en faveur d'une augmentation de la cotisation centrale de CHF 5.-. Selon le budget, elle était inévitable vu le bond en avant des coûts d'impression. Mais dès l'an prochain, le journal sera plus attrayant puisque toutes ses pages seront en couleurs. A moyenne échéance, l'association prévoit cependant d'évaluer les coûts du journal et d'autres secteurs suite à une demande exprimée par le comité de la section Zoug. Cette dernière avait recouru au Comité central pour refuser cette augmentation, mais l'a finalement acceptée. Une autre demande requérant une augmentation de CHF 8.- a été repoussée durant cette même séance. Il faut tout de même dire qu'une telle augmentation aurait ménagé davantage de souplesse et aurait permis d'assurer plus de professionnalisme dans la défense des intérêts de l'agriculture. Les comptes démontrent en effet que l'association centrale dispose d'un capital propre plutôt réduit.

Un succès: le cours de conduite G 40

En grande première à l'AD de Triesenberg, la projection du film vidéo «Cours de conduite G 40» tourné tout récemment. Outil pédagogique, ce film saura inciter les parents et maîtres d'apprentissage à inscrire leurs jeunes dès 14 ans à ce cours. Les deux jours de cours sont consacrés à mieux maîtriser le tracteur et la remorque et à reconnaître ses responsabilités. Le cours est conçu pour un maximum de 5 participants, encadrés par des instructeurs compétents qui sont en mesure de garantir d'excellents résultats. Le G40 est organisé dans toute la Suisse. Pour tous renseignements: ASETA, 5223 Riniken, tél. 056 441 22, www.agrartechnik.ch

Hommages et mutations

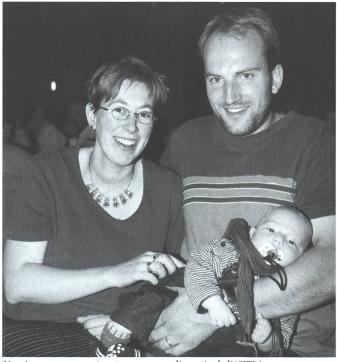
Cette année, les délégués ont accordé la distinction de membre d'honneur à Victor Monhart, ancien conseiller en machines agricoles et gérant de la section TG de l'ASETA. V. Monhart a su mettre ses connaissances techniques au service de l'Association d'une part en tant que vulgarisateur à l'Institut agricole d'Arenenberg et d'autre part comme membre puis président de la Commission sectorielle 1 de l'ASETA qu'il a présidée de 1973 à 2000. Durant sa longue carrière, V. Monhart a attaché une attention particulière à la prévention des accidents dans l'agriculture.

La Commission sectorielle 1 assume une fonction de «conseillère» pour le Comité directeur de l'ASETA. Depuis une année, elle est présidée par Roger Berset, conseiller en machines agricoles, FR. A Triesenberg, le nouveau vice-directeur de la FAT, Michael Gysi, succède à Fritz Bergmann, parti à la retraite. «Technique Agricole» a brossé le portrait de M. Gysi dans son numéro 9/01. « Avec M. Gysi, l'ASETA se réjouit d'approfondir et de poursuivre les relations privilégiées qu'elle entretient avec la Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles», dit le président Max Binder. Concrètement, soit ce qui concerne «Technique Agricole/ Schweizer Landtechnik», signalons que les «RAPPORTS FAT» sont placés sous la responsabilité du nouveau sous-directeur.

Commission sectorielle 2 (entreprise de travaux agricoles): le président adresse ses remerciements à Willi Junker, ZH, et Peter Leu, BE qui, tous deux, ont gratifié cette commission de leur savoir-faire pendant de longues années. Pour leur succéder — et sur proposition des sections ZH et BE—le Comité central élit deux entrepreneurs agricoles: Albert Brack, Unterstammheim, ZH, et Urs Bütikofer, Limpach, BE.

CML, AD et Expo.02, l'offre multipack de l'ASETA

L'année prochaine, l'Assemblée des délégués se déroulera les 6 et 7 septembre dans le canton de Fribourg. Elle aura lieu en marge de l'Expo.02 et pendant le 49° Concours mondial de labour qui se tiendra pour la première fois en Suisse. «Un véritable défi», constate Auguste Dupasquier, président de la section Fribourg et membre du Comité directeur de l'ASETA. Devant l'affluence des événements prometteurs qui engloberont le CML, l'Expo.02 et l'AD, les délégués seront comblés.



Une image rassurante... pour assurer l'avenir de l'ASETA!

L'héritage de Kari Gretener

Début octobre, une foule considérable s'est rassemblée au cimetière de Cham pour faire ses adieux à Kari Gretener, 40 ans, enlevé précipitamment à sa famille lors de la tragédie du Parlement à Zoug. C'est à Baregg près de Cham qu'il exploitait avec sa femme Annemarie un domaine de production laitière et un centre équestre avec manège et pension-élevage pour chevaux. Depuis 1994, il siégeait au Comité directeur de l'ASETA.

Après la cérémonie officielle du lundi à Zoug, les villages alentour ont vu se dérouler les obsèques de 14 députés du canton. Le curé de la paroisse de Cham, Leopold Meyer, a su transmettre la force de la Parole à une assemblée encore sous le choc, évoquant avec réserve les événements passés et faisant ressortir l'instant présent et ses conséquences sur la vie des proches de K. Gretener.

Josef Huwyler a retracé la vie du défunt en se servant de quatre illustrations: d'abord une enfance heureuse dans la ferme de ses parents et une adolescence qu'il conclut par un apprentissage de monteur-électricien. D'un esprit farceur et gai, il est apprécié de ses amis. Ensuite, il entreprend une formation d'agriculteur en Thurgovie qu'il complète par des stages au Canada et aux Etats-Unis. Il achève ce cursus par une maîtrise fédérale en agriculture. Deuxième tableau: il fonde une famille avec Annemarie Villiger; de cette union naîtront Remo, Serena, Andrea et Stefan. Sur le plan professionnel - et motivé par la famille Villiger - les chevaux en pension et les préparations aux concours deviendront un apport économique croissant. Troisième tableau: l'intention de devenir entrepreneur avantgardiste se profile. Il revoit la conception de son exploitation laitière, abandonne les animaux à l'attache pour construire une stabulation libre, agrandit l'élevage et multiplie les boxes pour chevaux. Le quatrième

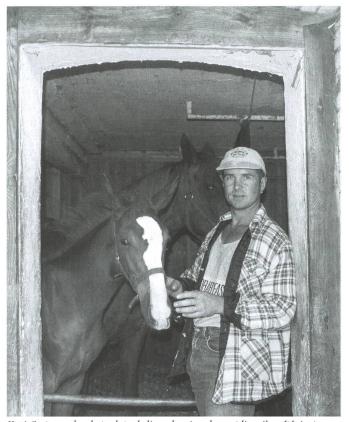
tableau évoque les «traces» qu'il laisse: une jeune famille, les visions, les jalons posés pour le développement de son exploitation, son engagement à l'échelon politique, associatif, en résumé, un engagement pour une agriculture productive.

Cet engagement, il a su aussi le concrétiser dans la vie publique en défendant les intérêts des agriculteurs. Après avoir été membre du comité de la section Zoug depuis 1989, c'est dans des circonstances difficiles, en 1994, qu'il prend la succession du président de la section, Roland Wyttenbach, décédé des suites d'une grave maladie. La même année, lors de l'AD de Weinfelden, TG, il est élu au Comité directeur de l'ASETA. Jeune entrepreneur, agriculteur doté d'un esprit d'ouverture, il a aussi marqué l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture par ses interrogations critiques. Les diverses démonstrations de machines dont la dernière qui a présenté divers procédés de mélangeuses et de balles d'ensilage pour maïs ont rencontré un excellent écho. La devise de K. Gretener était présente: voir et tester les offres et ensuite choisir la meilleure des mécanisations non seulement pour sa propre exploitation mais pour l'usage collectif.

L'hommage de l'ASETA

Tous les membres du Comité directeur avec Max Binder, président central, et Jürg Fischer, directeur, ont partagé le deuil de la famille en prenant part aux obsèques comme d'ailleurs les membres de comité de nombreuses sections et les collaborateurs du secrétariat central de Riniken. Affligés par sa disparition subite, nous garderons du défunt un bon souvenir. A sa femme, ses enfants, ses proches, nous souhaitons force et courage. Nous sommes certains que les membres du comité de la section Zoug sauront poursuivre le mandat entrepris par K. Gretener.

Evoquant le cycle des saisons de l'année agricole, l'intendant du domaine



Kari Gretener: la photo date de l'an dernier, durant l'arrière-été, juste avant l'Assemblée des délégués qui s'était réunie à Cham, ZG.

du couvent de Frauenthal, Sebastian Meyer, a pris l'image des travaux d'automne en citant le verset biblique: «... si le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit». Cette espérance se place audessus de l'horreur; joignant le geste à la parole des Ecritures, l'assemblée jette des grains de maïs et d'orge dans la tombe béante.

Texte et photo: Ueli Zweifel



à bout de souffle.

dépendants d'oxygène
ont besoin de votre
ont besoin de votre
c.p. 30-289 986-6



Fondation suisse pour paraplégiques

Tél. 061-225 10 10 sps@paranet.ch www.paranet.ch CCP 40-8540-6

Faire une bonne action

Pensez à la fondation suisse pour paraplégiques

Demandez notre documentation

